

Cyril GIRAUD
06 76 14 77 66
bordeaux@generations-futures.fr

M. Le Préfet de la Gironde
Préfecture de la Gironde
2 esplanade Charles de Gaulle
CS41397
33077 Bordeaux cedex

Objet : Demande d'information Golf Geneste

Bordeaux, le 30 janvier 2019

Monsieur le Préfet de la Gironde,

Comme vous le savez, le Golf Geneste sur la commune de Villenave d'Ornon est situé sur une zone écologique sensible. L'Arrêté Préfectoral N°SEN2012/10/10/71 concernant cet aménagement a d'ailleurs pris un certain nombre de mesures contraignantes sur l'entretien et la surveillance du site, notamment :

- l'obligation pour le permissionnaire de produire un rapport annuel de suivi et d'entretien (Article 4),
- l'obligation pour le permissionnaire de déclarer à la préfecture les incidents ou accidents (Article 11).

Considérant que :

- ces informations sont d'intérêt général,
- notre association de défense de l'environnement est agréée par le ministère de l'Écologie comme organisme d'intérêt général,

nous vous demandons par la présente de bien vouloir nous adresser copie par voie électronique ou postale :

- des rapports annuels de suivi et d'entretien prévus à l'Article 4 de l'Arrêté Préfectoral N°SEN2012/10/10/71,

- des éventuelles déclarations d'incidents ou d'accidents prévus à l'Article 11 de l'Arrêté Préfectoral N°SEN2012/10/10/71.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma considération distinguée.

Cyril GIRAUD
Relais Local de Générations Futures